



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Guillaume VARENNES
TEL 02 40 14 23 21

guillaume.varences@culture.gouv.fr

Références : PC04421023T0003-3

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Préfet de la Loire-Atlantique
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
3 Quai Ceinteray
BP 94109
44041 NANTES

À l'attention de Mme Sophie BONNEFOY,

Nantes, le 12/02/2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : TRIGNAC (LOIRE-ATLANTIQUE), 2025 - Centrale Solaire "La Menée Lambourg" -
AS 107,290,291
PC04421023T0003
Votre courrier du 3 février 2025
Livre V du Code du patrimoine
Email : sophie.bonnefoy@loire-atlantique.gouv.fr

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 5 février 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale de l'archéologie

IBR

Isabelle BOLLARD-RAINEAU



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Guillaume VARENNES
TEL 02 40 14 23 21

guillaume.varenes@culture.gouv.fr

Références : PC04421023T0003-4

**Direction régionale
des affaires culturelles**

CENTRALE SOLAIRE DE MENEÉ LAMBOURG
Rue Roland Garros
Parc d'Activités du Bois Cesbron
BÂT F
44700 ORVAULT

À l'attention de M. LEFEUVRE Sylvain,

Nantes, le 12/02/2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : TRIGNAC (LOIRE-ATLANTIQUE), 2025 - Centrale Solaire "La Menée Lambourg" -
AS 107,290,291
PC04421023T0003
Livre V du Code du patrimoine
Email : support@sydelaenergie44.fr

Madame, Monsieur,

Préfet de la Loire-Atlantique m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 5 février 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale de l'archéologie

IBR

Isabelle BOLLARD-RAINEAU